Les ruptures des câbles interurbains Lausanne-Valais à VEYTAUX

Autor(en): **R.A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Technische Mitteilungen / Schweizerische Telegraphen- und Telephonverwaltung = Bulletin technique / Administration des télégraphes et des téléphones suisses = Bollettino tecnico / Amministrazione dei telegrafi e dei telefoni svizzeri**

Band (Jahr): **5 (1927)**

Heft 5

PDF erstellt am: **20.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-873840

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La rupture des câbles interurbains Lausanne-Valais à VEYTAUX.

Le mardi 2 août 1927, à 15 h. 10, le service interurbain de la centrale de Lausanne signalait une rupture brusque de toutes ses communications au delà de Montreux, direction Valais. Au même moment, l'office téléphonique de Vevey nous informait qu'une trombe d'eau, de pierres et de bois, provoquée par l'ouragan qui a sévi dans la contrée, venait d'emporter partiellement un pont à Veytaux. Malheureusement, les tuyaux de la canalisation *Montreux-Aigle*, qui contient les câbles interurbains et télégraphiques, avaient été également emportés, et les câbles interurbains rompus.

La Veraye, petit torrent de montagne, prend sa source au pied de la Dent de Merdasson et va se jeter dans le lac Léman, après un parcours à peu près rectiligne et très abrupt. Il a de nombreux petits affluents, ce qui explique ses crues aussi subites qu'importantes. En temps ordinaire, le lit du torrent est presque à sec.

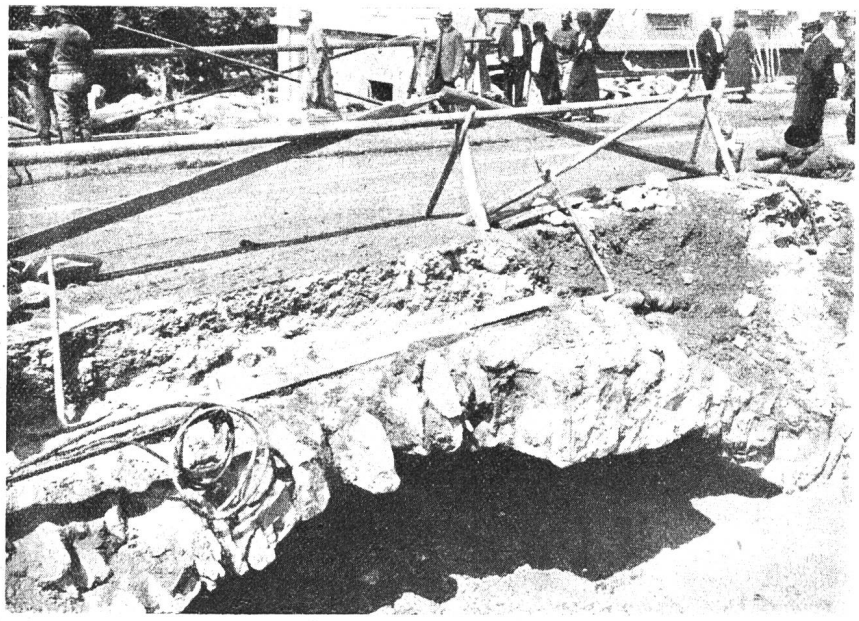

Fig. 1.

L'ouragan du 2 août, dont la durée fut relativement courte, mais d'une extrême violence, provoqua une crue subite de la Veraye et de ses affluents. Le torrent entraînant dans sa course folle de nombreux matériaux, boue, pierres, rochers, arbres, etc., vint se jeter contre l'arche du pont supérieur situé au village de Veytaux même. Malgré un très large dégagement, dont la hauteur atteint 6 à 7 mètres, le lit de la Veraye se trouva obstrué par un barrage formé de matériaux entraînés. En un instant, les flots tumultueux atteignirent le parapet, dans lequel ils firent une sérieuse brèche, en même temps que les abattoirs et les dépendances de l'école étaient en partie démolis et que le flot boueux se répandait dans les rues du village. Ce barrage improvisé ne résista pas longtemps à l'impétuosité du torrent; il céda brusquement, et une vraie trombe s'abattit sur le pont (fig. 1) de la route cantonale Lausanne-St-Maurice, qui fut partiellement démoli. Continuant sa course, la trombe envahit, sur sa droite, la salle à manger et les jardins de l'hôtel Richelieu, comme aussi différentes propriétés situées sur la gauche, qu'elle endommagea pour aller échouer enfin dans le lac.

Après avoir traversé la route cantonale, la Veraye traversa par un pont supérieur la voie du chemin de fer; les murs d'endiguement cédèrent sous la pression de l'eau et du limon, au moment même où le train Lausanne-St-Maurice passait sous le pont, tant et si bien que la locomotive électrique se trouva prise sous cette averse d'un nouveau genre et immobilisée. En quelques minutes, la couche de limon recouvrant les rails atteignait un bon mètre.

La canalisation en tuyaux traversait le torrent en portée libre.

Les câbles étaient enfermés dans un tube en acier type Mannesmann de 300 millimètres de diamètre et d'une longueur de 9 mètres. Les extrémités du dit tube étaient encastrées dans les murs servant à canaliser le torrent. Les figures 3 et 4 indiquent clairement quelle était la position du tube.

La trombe, en atteignant le tube Mannesmann, l'arracha et le souleva de sa position primitive et, bien que retenu par les câbles qui cédèrent, il fut projeté avec une violence inouïe contre l'angle de la maison de service de la villa Châtelanat (fig. 5), où il fut courbé comme un fétu de paille. La figure 5 montre le tube courbé à environ 130 degrés gisant sur le trottoir, où il fut déposé après avoir été retiré de la position dans laquelle nous l'avons trouvé (fig. 2). Ce qui précède donne une idée exacte de la force avec laquelle nos installations furent mises à mal. En même temps que les câbles interurbains, furent détériorés deux câbles d'abonnés, le câble électrique, ainsi que la conduite du gaz alimentant la plaine du Rhône et Leysin.

La rupture des câbles téléphoniques interurbains et des câbles télégraphiques interrompait d'un coup non seulement toutes les communications téléphoniques et télégraphiques avec le Valais mais aussi les liaisons Suisse romande - Italie. Heureusement que restaient à disposition 2 circuits aériens plus 1 combiné de l'ancienne ligne aérienne Berlin-Milan; mais c'était peu de chose si l'on pense au trafic intense dû, d'une part, à la saison d'été et, d'autre part, à la fête des Vignerons. Grâce à la diligence du personnel des offices téléphoniques de Vevey et Montreux, deux communications supplémentaires purent être établies dans la soirée entre Montreux et Villeneuve au moyen de circuits d'abonnés.

Devant le fait accompli, il fallait, à n'importe quel prix, rétablir au plus vite les communications par un moyen provisoire. C'est à quoi s'employèrent les fonctionnaires et ouvriers des offices précités, secondés par un renfort venu du téléphone d'Aigle et de la Direc-

tion d'arrondissement de Lausanne, et travaillant sous les ordres d'un fonctionnaire supérieur de la Direction Générale des Télégraphes à Berne, arrivé entre temps.

Après un examen rapide de la situation, il fut décidé d'installer 2 câbles provisoires suivant le parcours de la fig. 2 et épissurés aux câbles interurbains dans les chambres I et II. Dans la chambre Pupin II, la force d'arrachement fut telle que les caissons en fonte contenant les bobines Pupin et les condensateurs d'équilibrage du câble téléphonique ont été soulevés et déplacés latéralement d'environ un mètre. Quant au câble télégraphique, il était fortement endommagé et, à l'entrée même du caisson Pupin, la gaine de plomb était arrachée et les conducteurs mis à nu.

Vers 21 heures arrivèrent de Lausanne, transportés par camion, les câbles armés 52 × 2. Immédiatement les travaux de pose commencèrent et, malgré les difficultés de toute nature, à minuit les câbles provisoires étaient en place.

La figure 6 nous montre l'introduction du câble provisoire dans la chambre I et sa fixation sur l'ancien pont de Napoléon. Pendant qu'une équipe procédait à la pose du câble, une autre équipe d'épisseurs préparait les extrémités des câbles interurbains et télégraphiques pour les épissurer.

Grâce au dévouement de tout le personnel aussi

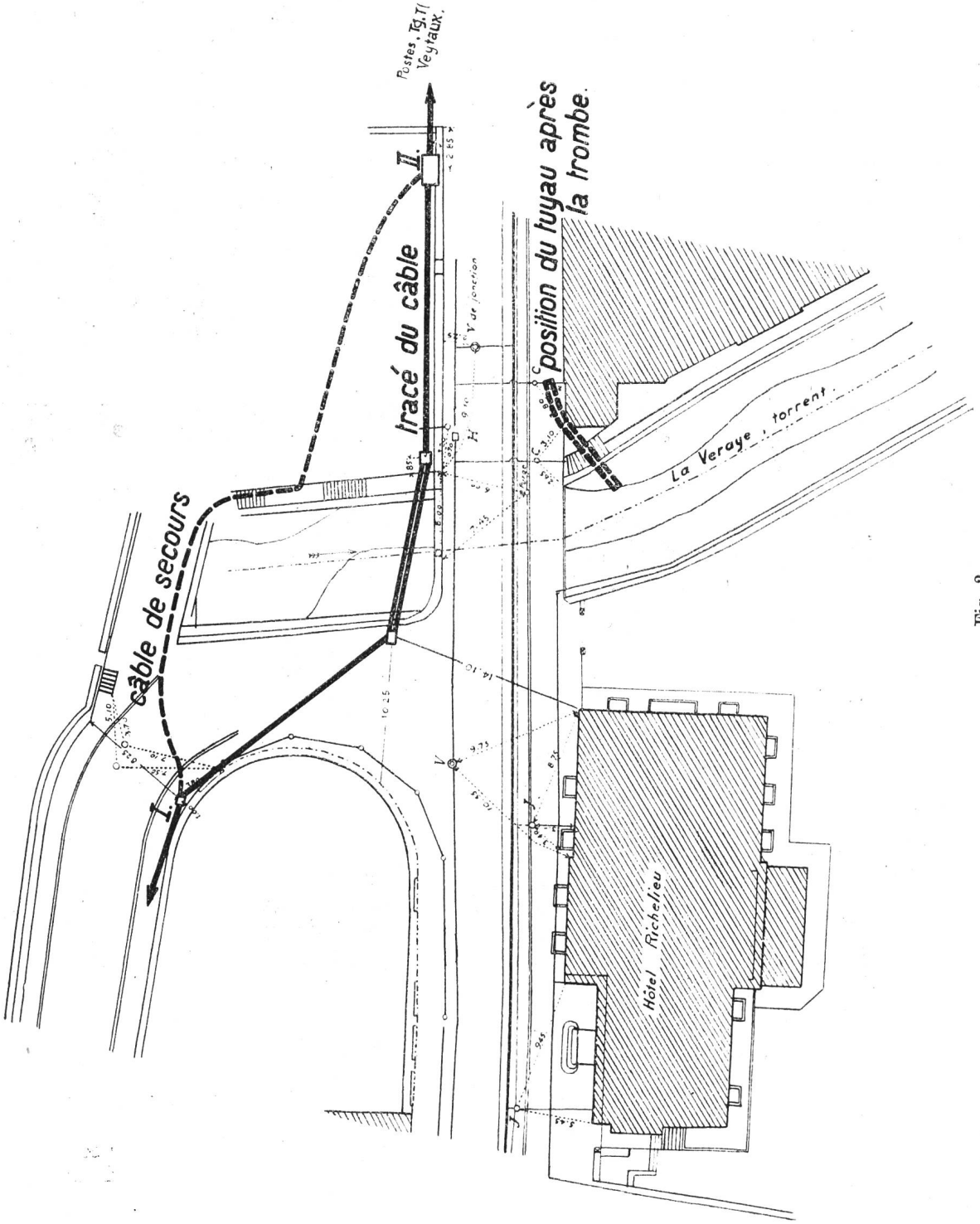

Fig. 2.

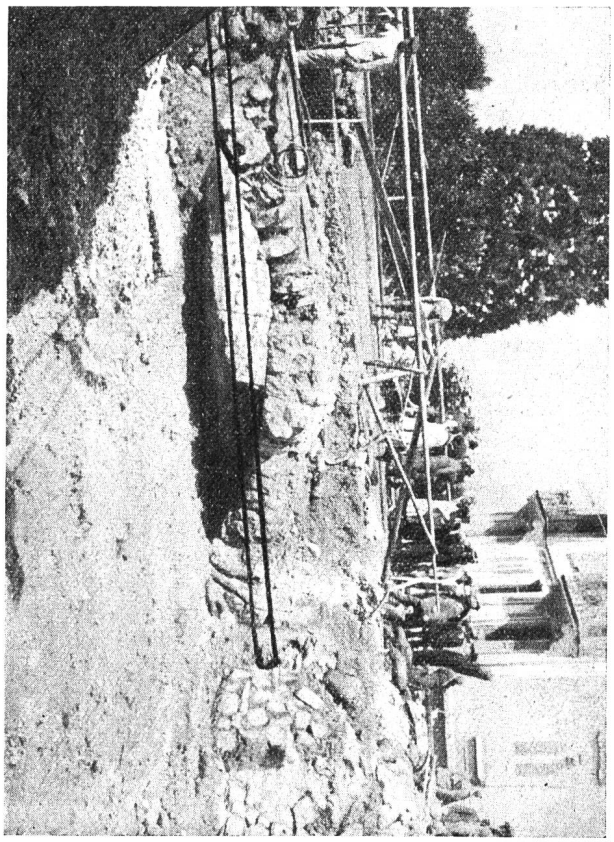

Fig. 4.

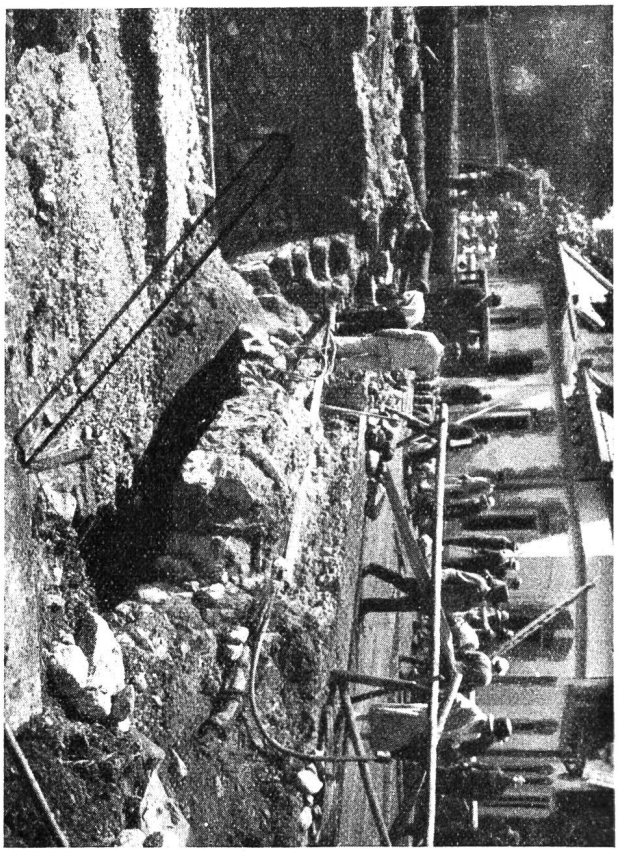

Fig. 3.

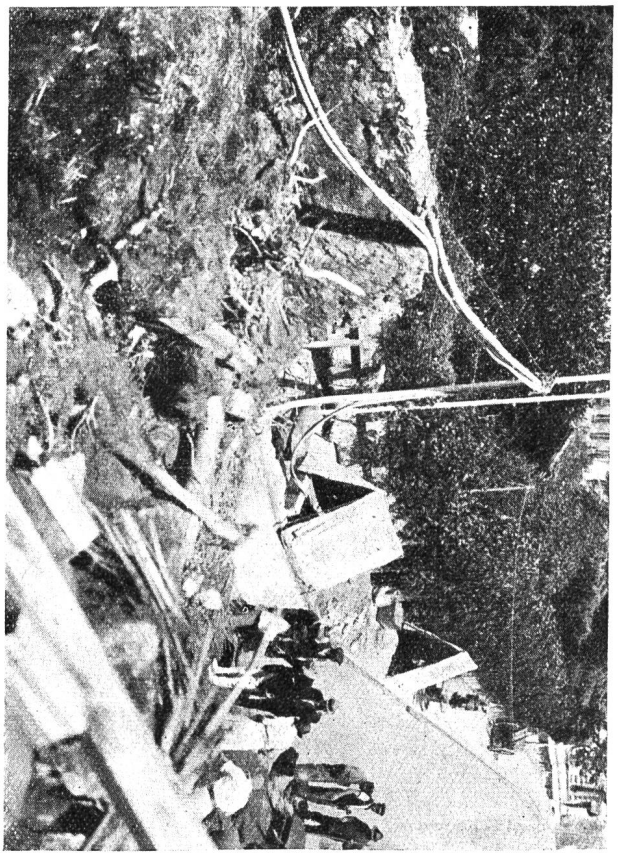

Fig. 6.

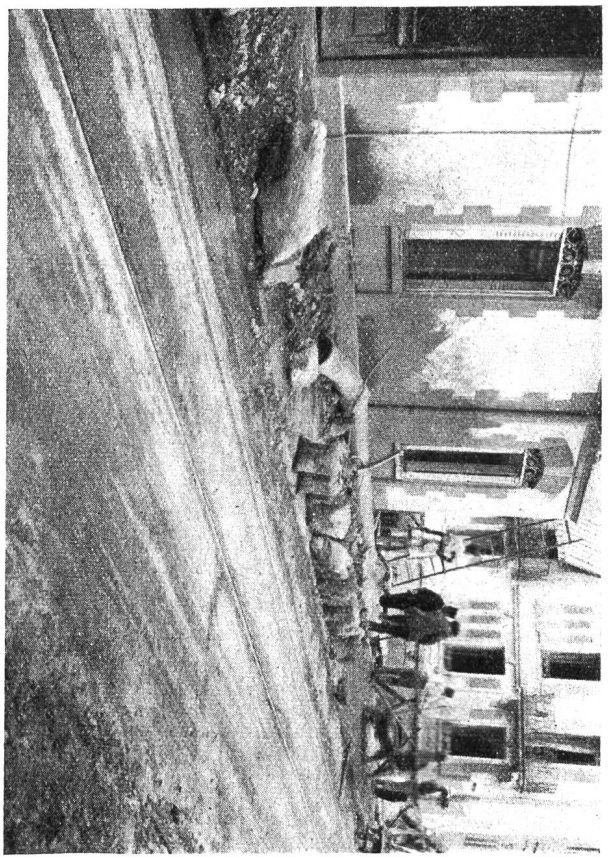

Fig. 5.

bien dirigeant qu'ouvrier, le câble téléphonique a pu être remis en service à 5 heures du matin et le câble télégraphique à 6 heures. Les mesures prises se montrèrent efficaces et, à la reprise du service de jour le mercredi 3 août, le trafic pouvait de nouveau s'écouler normalement.

R. A.